Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 40 (1911)

Heft: 7

Artikel: L'éducation des adolescents et les cercles d'études

Autor: Dévaud, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041375

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLme ANNÉE. N° 7. 1er AVRIL 1911.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre,** *professeur à l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.**

Pour les annonces, écrire à *M. J. Crausaz, 4, rue Grimoux, à Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *L'éducation des adolescents. — Nos méthodes d'enseignement. — Le déclin d'une crise. — La bonne tenue physique. — Secours mutuel du corps enseignant. — Commandements de l'instituteur. — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Avis.*

L'Education des adolescents et les cercles d'études

Les œuvres post-scolaires sont une des originalités de la pédagogie française. Nulle part ailleurs nous ne trouvons une telle floraison d'œuvres, si diverses et si fécondes, ni une si riche et si profitable littérature sur cette matière.

Si la formule « le besoin crée l'organe », qui a eu du succès il y a quelque dix ans, était encore de mode, on en pourrait tirer un bon parti en ce sujet. Les résultats de la simple formation catéchétique sont, en effet, déclarés lamentables, quand celle-ci ne s'appuie pas sur quelque œuvre complémentaire ou ne se prolonge pas en elle. L'abbé P. Thone, dans la *Revue du Clergé Français* du 1er février 1911, le

constatait après beaucoup d'autres. Il était navré de devoir avouer qu'un nombre considérable d'enfants, après avoir fréquenté les catéchismes réguliers et les écoles paroissiales, après avoir éprouvé le dévouement inlassé de prêtres qui les ont entourés de leur sollicitude, s'en allaient « étaler dans le milieu où ils retournaient le spectacle d'une froide indifférence pour tout ce qui touche la foi ».

Puisque les catéchismes purs et simples ne suffisent pas, même pour les enfants sortis des écoles libres, et à plus forte raison pour ceux qui ont fréquenté l'école neutre ou hostile à la religion, créons des œuvres complémentaires du catéchisme, et c'est le patronage. Puisque, au sortir de l'école, du catéchisme et du patronage, la formation de l'adolescent, de 14 à 20 ans doit se continuer, s'étendre et s'affermir, d'autant plus sérieuse que cet âge est plus exposé aux tentations du dedans, les sens en révolte, et du dehors, les entraînements des camarades et des compagnons d'atelier, créons des œuvres de jeunesse.

Cette même idée de l'efficacité des œuvres de jeunesse pour la formation de l'adolescent, nous la trouvons développée dans un article de M. l'abbé Petit de Jullevile, dans la *Revue pratique d'Apologétique* du 1er octobre 1910, avec des preuves à l'appui que je ne peux rapporter : « L'enfant, l'adolescent du peuple (et on pourrait ajouter de bien des milieux bourgeois) est *un isolé, entouré d'ennemis et à peu près infailliblement perdu,* si l'on ne vient pas à son secours : l'œuvre de jeunesse est le milieu providentiel où se fait normalement, en vue de son salut, *la rencontre de son âme et de Dieu.* » Et plus loin : « L'œuvre de jeunesse est *presque indispensable à la simple persévérance de nos enfants.* Nous disons *presque*, pour réserver leur place aux préservations et aux conquêtes triomphantes de la grâce. En règle normale, là où il n'y a pas d'œuvres, les enfants sortis des *écoles laïques* ne *persévèrent jamais* d'une façon notable ; et ceux qui viennent des *écoles libres succombent tôt ou tard,* dévorés par la corruption du bureau ou de l'atelier. » Croyons en donc un témoin averti, un observateur renseigné, s'il nous dit qu'à moins d'un miracle de la grâce un adolescent ne persévère pas, en règle générale, s'il n'est enrôlé dans quelque œuvre de jeunesse.

Toute œuvre de jeunesse n'est pas également efficace. Il y a quelque quinze ou vingt ans, la mode était aux sociétés de gymnastique. La gymnastique devait sauver l'âme des nouvelles générations. On a donc formé de vigoureux et souples jeunes gens ; mais l'on a bien été forcé de constater

que le chrétien en eux n'était pas à la hauteur du gymnaste. La même constatation a été faite pour les œuvres post-scolaires de formation professionnelle. Ce n'est pas de dessin ou de langues étrangères que les adolescents ont faim et soif, mais bien d'une doctrine de vie et d'action qui les rendent forts contre les objections et les tentations du milieu, forts contre les passions qui grondent en eux, assez forts non seulement pour résister, mais pour conquérir à leur tour. Le catéchisme a cessé dès la treizième année, au plus tard pendant la quatorzième ou la quinzième ; puis le catéchisme conserve toujours, — et forcément, — l'aspect de la classe, de l'école, où le maître enseigne et où les élèves apprennent des matières dont l'ordre et l'ampleur sont déterminés par un programme défini.

Ce qu'il faut à ces jeunes gens qui ne sont plus des écoliers et qui ne peuvent disposer que de leurs soirées, c'est une œuvre où ils puissent exposer leurs difficultés et leurs doutes en toute liberté, où le programme ne soit pas strictement circonscrit, où l'enseignement se transforme en conseils et en causeries, où les conférences religieuses alternent avec les discussions morales, sociales, voire politiques, une œuvre enfin qui corresponde à la complexité des besoins et des exigences d'une vie intellectuelle et morale d'un milieu très mêlé.

Le patronage garde l'enfant et le catéchisme l'instruit des vérités de la religion tant qu'il fréquente l'école. Mais ensuite, à l'âge le plus périlleux, celui de la révolte des sens, des crises du sentiment, souvent des doutes contre la foi, l'adolescent est lancé dans la vie. Allons-nous le laisser à ses propres forces ? Nous ne pouvons pas le garder indéfiniment dans un lieu clos, à l'abri des tentations du dehors et des convoitises du dedans. Formons-le donc, puisque aussi bien il est fait pour vivre de vie normale dans le monde d'aujourd'hui ! Créons quelque part un centre de vie et d'action, où il puisse venir se réconforter, s'aguerrir et, au besoin, se refaire. Cette œuvre, c'est le *cercle d'études*.

Les débuts du cercle d'études furent pénibles. Ils ne s'adaptèrent pas du premier coup aux exigences des âmes pour lesquelles ils furent créés. On tâtonna ; on discourut ; on compulsa livres et brochures ; on disserta sur de graves et hauts problèmes ; on usa de procédés de travailleurs intellectuels avec des adolescents qui n'y étaient pas rompus. Et beaucoup de cercles, qui avaient bien débuté, moururent d'une mort peu glorieuse et brève. On ne se découragea pas ; on surmonta cette crise de croissance. Les cercles

d'études trouvèrent enfin leur organisation et leurs procédés, adaptés aux besoins de ses membres. Et maintenant tout patronage trouve son complément obligé et son couronnement naturel dans le cercle d'études. Les congrès diocésains en font l'objet de rapports et de bienveillantes résolutions : les évêques le recommandent à leurs prêtres et à leurs fidèles. On croit, et non sans raison, que cette institution sera l'un des facteurs du renouveau catholique espéré, l'un des moyens les plus efficaces pour pénétrer jusqu'à l'âme du peuple et la rechristianiser.

Si efficace est déjà cette œuvre que le préposé officiel aux institutions post-scolaires « laïques », M. Moïse Klein, plus connu sous le pseudonyme d'Edouard Petit, en a poussé de perçants cris d'alarme. Au congrès de la maçonnique *Ligue d'Enseignement*, à Tourcoing, puis dans divers périodiques, il a dénoncé le péril que de telles œuvres faisaient courir à l'éducation « laïque ». Le patronage et le cercle, dit-il, ont bientôt fait de ruiner, en deux heures chaque semaine, le résultat des efforts des maîtres et des associations qui travaillent à la formation post-scolaire « laïque », comme les « Petites A ». « Pas de titres à produire, écrivait-il dernièrement dans le *Volume* (19 novembre 1910), point de surveillance, de lois restrictives à craindre: on a bien vite fait de corriger l'enseignement d'en-face. Le patronage, voilà le danger. »

Comme on ne peut tout de même pas dissoudre les patronages et les cercles d'études comme une simple congrégation religieuse, on s'efforcera de les ruiner par une concurrence, où l'on se sera assuré de l'appui officiel, moral, politique et financier de l'État. Voici quelques-uns des vœux votés par la deuxième commission de la *Ligue d'Enseignement* à Tourcoing :

« Que des patronages soient créés auprès de chaque école ou de chaque groupe d'écoles, que les « Petites A », par une collaboration active à la création et au fonctionnement de ces patronages, continuent ainsi de manière efficace à assurer la défense de l'école et le succès de l'éducation post-scolaire.

« Qu'une entente s'établisse entre les « Petites A », les patronages et les sociétés laïques d'éducation d'une localité, d'un arrondissement, d'un département, en vue d'organiser la propagande, de coordonner les efforts; que l'union ainsi constituée devienne la base d'une fédération régionale où chaque groupement conservera la plus complète indépendance. »

Le ministère de l'Instruction publique est invité à fournir

aux œuvres des « Petites A laïques déclarées » des livres « pris surtout parmi ceux concernant l'histoire contemporaine et l'éducation civique et sociale, les diverses formes de la solidarité, la coopération, les métiers et les professions et l'économie domestique pour les bibliothèques des « Petites A féminines ».

L'éducation « morale et civique » d'une authentique laïcité sera complétée par le sport et l'éducation physique et les municipalités sont priées « de mettre à la disposition des patronages laïques des terrains de jeux ».

L'administration tiendra compte, dans l'avancement du personnel enseignant, « du dévouement apporté aux œuvres scolaires », avis en est donné aux instituteurs et aux institutrices. De plus, elle nommera, pour s'en occuper spécialement, « des personnes brevetées en instance de place ». Le Parlement accordera aux Petites A la capacité juridique qui leur permettra « de soutenir collectivement l'école publique et les œuvres périscolaires et d'être représentées dans les divers conseils électifs de l'enseignement primaire, professionnel et secondaire, *comme déléguées des parents d'élèves* ».

Enfin et surtout, on vote le vœu « que les patronages de la jeunesse française... deviennent *un des services publics et communaux d'éducation et de solidarité, ayant son personnel et ses crédits spéciaux* ».

Certes, tous ces appuis manquent aux œuvres catholiques. Elles ont pour elles, les Cercles d'études en particulier, qui en sont comme la clef de voute, l'avance de plusieurs années de succès sur les institutions officielles. L'ère des essais et des hésitations est close ; l'organisation fonctionne, et déjà nous en touchons les bons effets. Leur personnel est entraîné ; il est animé de la même foi et du même désir d'action et d'apostolat, zèle qui manquera toujours, vraisemblablement, aux tenants de la pensée officielle. Car elle ne doit être guère chaleureuse et pressante, l'action morale « basée sur l'altruisme et la solidarité » que réclamait la dernière Assemblée générale du Grand-Orient de France dans ses résolutions concernant la défense des œuvres d'enseignement « laïque ». Les catholiques n'ont-ils pas enfin le droit de compter sur le secours de Celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie ?

Aussi « cruellement attaqués, durement enfoncés dans un réseau étroit de mesures législatives qui restreignent, parfois jusqu'à le supprimer, l'exercice de leurs libertés, les catholiques n'ont ni à se décourager, ni à s'illusionner. Ils peuvent être leurs propres sauveurs et transformer, en se sauvant eux-

mêmes, une société qui chancelle, battue en brèche par trop d'injustices, s'ils savent animer toutes choses du véritable esprit social apporté au monde par l'Evangile de Jésus-Christ. »

Nous venons de citer M. l'abbé Beaupin. A vrai dire, tout ce qui précède n'est qu'une introduction à une analyse détaillée que nous ferons, en deux ou trois prochains articles, de son dernier ouvage. *L'Education sociale et les Cercles d'Etudes* [1].

Beaucoup d'entre nos lecteurs, les prêtres tout au moins, connaissent sans doute M. Beaupin, — par ses livres, qu'un heureux hasard me dispense d'énumérer, puisqu'ils sont reproduits par les soins de M. O. Gschwendt presque au complet sur la couverture de ce numéro du *Bulletin* et qui touchent tous à la formation religieuse, morale ou sociale des jeunes gens, — par ses conférences dans les *Semaines sociales* de France, — par les *Notes d'un Missionnaire* dans la *Revue pratique d'apologétique*, où il sert des tranches de sa propre vie, de son propre apostolat.

Rendu à la liberté par la fermeture du collège où il enseignait, le professeur d'humanité qui écrit les *Idées morales d'Homère* se mit à la disposition de son évêque, Mgr Meunier, qui le nomma directeur des œuvres de presse et missionnaire du diocèse d'Evreux.

De fait, par la parole et par la plume, c'est aux jeunes gens qu'il s'adresse encore et toujours, en France et hors de France. C'est à eux qu'il a dédié les trois volumes qui ont précédé celui-ci : *Pour être Apôtre, Au seuil de la Jeunesse, A travers la Vie.*

Le présent livre « a été vécu avant d'être écrit » ; il condense en quelque 250 pages « les observations de bons ouvriers, faites au cours du travail, en pleine pratique ». Mais nous ne croirons pas son auteur lorsqu'il nous dit qu'il est le fruit de l'expérience des autres plus que de la sienne, car nous savons que dès la naissance du mouvement, dont il traite, il s'y est mêlé, y a pris une part active, y exerce actuellement une influence incontestée ; il a par conséquent acquis une compétence avertie et sûre en cet ordre de questions.

On peut donc être assuré de trouver, dans ce volume, les indications les plus précises sur le but des Cercles d'études.

[1] *L'Education sociale et les Cercles d'Etudes*, par l'abbé E. Beaupin, 1 vol. in-16. Prix : 3 francs. Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

le rôle qu'ils sont appelés à jouer, la manière dont ils doivent fonctionner, les qualités intellectuelles et morales qui sont indispensables à ceux qui les dirigent et à ceux qui en font partie. M. l'abbé Beaupin a consacré deux des plus importants chapitres de son livre aux conférences de collèges et à la formation sociale des enfants et des adolescents. Les exemples, les faits, les conseils pratiques abondent dans ces pages, qui constituent un excellent et clair exposé des meilleures méthodes d'éducation sociale. Directeurs de Patronages, conseillers de cercles, membres de nos diverses associations de jeunes gens, pédagogues et psychologues auront profit à lire ce consciencieux travail et à l'utiliser. L'analyse que nous en donnerons ne dispense point de l'étudier ; elle ne tend qu'à exciter à le lire tous ceux que préoccupent, en notre pays, la solution des problèmes vitaux d'éducation sociale et religieuse.

E. Dévaud.

NOS MÉTHODES ET NOS MOYENS D'ENSEIGNEMENT [1]

Première conférence, dimanche 13 février 1911.

Messieurs et chers aspirants.

Que diriez-vous d'un capitaine de vaisseau qui, ayant accepté la mission de diriger un voyage d'exploration sur le Grand Océan, prendrait le large sans s'être préalablement assuré que son navire est muni d'un instrument que tous, vous avez déjà nommé : la boussole ?

Voilà, chers messieurs, l'image trop fidèle de tout maître primaire ou secondaire qui entre dans la carrière de l'enseignement sans connaître les meilleures méthodes. C'est un pilote sans boussole qui risque fort sinon d'échouer loin du port au moins de dévier du chemin le plus court et le plus sûr.

Vous connaissez tous l'axiome géométrique : le plus court chemin d'un point à un autre, c'est la ligne droite. Ainsi des méthodes ! Toutes conduisent plus ou moins bien au but. La meilleure est celle qui y tend le plus directement.

[1] Etude historique et comparative donnée sous forme de conférences aux aspirants instituteurs de l'Ecole normale de Hauterive par un ancien inspecteur primaire.